



Syndicat Local Pénitentiaire **FO Justice** MA LYON-CORBAS

Gestion à la louche pour l'UDV, qui en fera les frais ?

L'UDV semblait prendre une bonne direction avec des agents et gradés impliqués pour que tout fonctionne aux mieux. Améliorations continues des gestes professionnelles, une équipe à l'écoute et soucieuse de faire de cet UDV un outil de réussite.

Nous pensions que **TOUS**, avons la même envie. Alors pourquoi ce changement d'orientation ?

Aujourd'hui, nous parlons d'un matériel de « confort » autorisé par notre Direction, par la **note de fonctionnement-2023-05**, mais cela peut concerner n'importe quels autres règles mises en place dans ce secteur.

Après la cérémonie d'inauguration de l'unité avec la présence de nos pontes, notre Direction est revenu sur la note citée ci-dessus en prétextant une décision nationale.

Info, intox ?

Pour rappel: dans le livret d'accueil donné aux personnes détenues, nous pouvons y trouver la liste des effets autorisés ou pas. Mais il est aussi écrit: «**Tout autre objet est soumis à autorisation de la Direction après avis de la CPU**»

En tout cas, les collègues de l'UDV ne comprennent pas cette décision, qui va à l'encontre de la CPU.

Ce ne sont pas nos décisionnaires qui ouvrent les portes et doivent justifier des changements d'humeur de chacun, mais bien les surveillants. **Souhaite-t-on l'agression de l'un d'eux ?**

Car depuis cette décision, les détenus refusent les activités, et même le repas, ce considérant désormais comme dans un QD prolongé, qu'on-t-il à perdre ?

En tout cas rien à gagner...

Les agents sentent la **TENSION** monter avec des détenues qui sont comme des LIONS EN CAGE !

Le bureau local Fo justice demande à la Direction de prendre ses responsabilités

Le bureau local Fo justice reste en soutien de nos collègues de L'UDV



@ :fo.lyoncorbas@gmail.com

☎ :04-72-48-36-26

BL **FO Justice** Lyon-Corbas

Le 6 mars 2023

